



S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

La CFDT 1^{ER} SYNDICAT en FRANCE

UN PREMIER SEMESTRE 2020 QUI NOUS MARQUERA POUR TOUJOURS

Confinement, gestes barrières, gel hydroalcoolique, masques, activité partielle, chômage, décroissance, quarantaine, soins intensifs..., tous ces mots gèrent encore notre quotidien depuis plusieurs mois.

Dans ce contexte, La CFDT envers et contre quasiment toutes les autres organisations syndicales, a donné un avis favorable à la mise en place de l'activité partielle. Fort de nos valeurs, notre priorité était de préserver les emplois. Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve. Mais si nous avons pu éviter ou simplement retarder, pour certains intérimaires, CDITT et permanents, des situations douloureuses, nous ne pouvons que nous en réjouir. Sur ce premier semestre, la CFDT ADECCO a également signé deux accords d'entreprise. Celui sur le CET intérimaire et celui de l'égalité hommes et femmes.

LA RENTREE PLEINE D'INQUIETUDES ET DE TEMPS FORTS

Depuis plus de 2 ans, la CFDT demande un accord d'entreprise sur le télétravail. Il a fallu le confinement, pour qu'enfin ADECCO ouvre une négociation. Une fois de plus, nous n'avons pas été entendus ni même écoutés.

La rentrée sera aussi sous le signe du numérique, avec le développement de la plateforme de gestion de l'intérim d'ADECCO, Quick match. Nous ne pouvons pas nous opposer au progrès, ce serait à terme la mort d'ADECCO. Pour autant, on ne peut pas recruter un collaborateur intérimaire comme l'on commanderait un smartphone sur AMAZON. La technologie doit aussi prendre en compte, la dimension sociale et humaine. C'est un enjeu majeur pour nos intérimaires, qui vont se retrouver dans une relation totalement déshumanisée ; face à une machine qui gèrera leur mission, leur contrat, leur rémunération. Pour les permanents c'est aussi une réelle source d'inquiétude sur l'avenir de leur emploi.

Fin août, le marché de l'intérim accusait encore 37% de baisse. Christophe CATOIR annonçait des « ajustements nécessaires », si ADECCO était encore en décembre à 30 % de baisse d'activité. Serons-nous capables, en si peu de temps de renverser la situation ? Quels seront ces ajustements pour les permanents et CDI TT ?

REJOIGNEZ-NOUS SUR LE SITE DE LA CFDT ADECCO www.cfdt-adecco.fr

Vous comprendrez que cette fin d'année sera remplie d'inquiétudes. Dans ce contexte, nous avons plus que jamais besoin de vous tous. En laissant des messages sur le site de la CFDT ADECCO, remontez-nous vos craintes, vos problèmes, vos idées, pour rendre notre entreprise encore plus humaine.

Nous avons aussi besoin, au moment où la négociation sur le télétravail va être lancée, de recueillir votre vécu, vos propositions que nous défendrons avec conviction en essayant d'impulser un vrai dialogue social.

POUR DEFENDRE VOS DROITS ADHEREZ A LA CFDT

Votre adhésion à la CFDT est déductible des impôts à hauteur de 66%